
Guide visa et permis de travail

Burkina Faso



IMMIGRATION & VISA

AFRICARRIERES

Edition February 2026

www.africarrieres.com

Ce document est publié par AfriCarrieres à titre informatif. Il ne constitue pas un avis juridique. Veuillez consulter les textes officiels et un professionnel qualifié pour toute décision.

Sommaire

- 01 [Emploi des étrangers au Burkina Faso : permis et réglementation](#)
- 02 [Panorama économique du Burkina Faso : secteurs clés et croissance](#)
- 03 [Système éducatif du Burkina Faso : Guide complet 2024](#)
- 04 [Coût de la vie et pouvoir d'achat au Burkina Faso en 2024](#)
- 05 [Diaspora burkinabè : travailler à distance ou rentrer au pays](#)
- 06 [Villes principales et bassins d'emploi au Burkina Faso](#)
- 07 [Écosystème startup et entrepreneuriat au Burkina Faso : guide 2024](#)
- 08 [Intégration régionale CEDEAO au Burkina Faso : emploi et mobilité](#)
- 09 [Compétences numériques et économie digitale au Burkina Faso](#)

Emploi des étrangers au Burkina Faso : permis et réglementation

Cadre juridique de l'emploi des étrangers au Burkina Faso

L'emploi des travailleurs étrangers au Burkina Faso est régi par plusieurs textes législatifs et réglementaires, notamment le **Code du travail (Loi n° 028-2008/AN du 13 mai 2008)** et les décrets d'application relatifs à l'immigration et au travail des non-nationaux.

En tant que membre de la **CEDEAO/ECOWAS**, le Burkina Faso applique les protocoles régionaux sur la libre circulation des personnes, tout en maintenant des réglementations spécifiques pour l'emploi des ressortissants non-communautaires.

Types de titres de séjour et permis de travail

Ressortissants CEDEAO

Les citoyens des pays membres de la CEDEAO bénéficient de dispositions particulières :

- **Séjour sans visa** : jusqu'à 90 jours pour la recherche d'emploi
- **Carte de séjour CEDEAO** : valable 5 ans, renouvelable
- **Autorisation de travail simplifiée** auprès du Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale

Ressortissants non-CEDEAO

Pour les autres nationalités, plusieurs types de titres sont requis :

1. **Visa d'entrée** : obligatoire avant l'arrivée
2. **Carte de séjour temporaire** : 1 à 2 ans selon l'activité
3. **Carte de résident** : après 5 ans de présence régulière
4. **Autorisation de travail** : délivrée par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Procédure d'obtention du permis de travail

Documents requis

L'employeur doit constituer un dossier comprenant :

- Demande motivée sur papier libre
- Contrat de travail signé en 4 exemplaires
- Copie légalisée des diplômes et certificats de qualification
- Certificat médical délivré par un médecin agréé
- Extrait de casier judiciaire du pays d'origine (moins de 3 mois)
- Copie du passeport et visa d'entrée
- 4 photos d'identité récentes
- Justificatif du paiement des frais de dossier

Étapes de la procédure

1. **Dépôt de la demande** : auprès de l'ANPE ou de la Direction générale du travail
2. **Instruction du dossier** : vérification des conditions d'emploi et de qualification
3. **Enquête sur l'emploi local** : vérification de la non-disponibilité de compétences nationales
4. **Décision** : délivrance ou refus motivé sous *30 jours ouvrables* (à vérifier)

Conditions d'emploi spécifiques

Quotas et restrictions sectorielles

Le Burkina Faso applique des limitations dans certains domaines :

- **Commerce de détail** : réservé prioritairement aux nationaux
- **Fonction publique** : accès limité selon les conventions bilatérales
- **Professions libérales** : conditions d'équivalence des diplômes requises
- **Secteur minier** : quotas de main-d'œuvre étrangère dans les entreprises

Obligations de l'employeur

L'entreprise employant un travailleur étranger doit :

1. Justifier la nécessité de recourir à un salarié étranger
2. Respecter les conditions salariales et sociales applicables aux nationaux
3. Déclarer l'embauche auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)
4. Assurer la formation d'un homologue burkinabé quand requis
5. Tenir un registre du personnel à jour

Coûts et redevances

Frais administratifs

Les principales taxes applicables (montants à vérifier) :

- **Autorisation de travail** : frais variables selon la durée
- **Carte de séjour** : redevance annuelle en francs CFA XOF
- **Visa d'entrée** : selon les accords bilatéraux
- **Taxe de formation professionnelle** : 1,5% de la masse salariale

Garanties financières

Certaines catégories d'employeurs peuvent être tenues de fournir :

- Caution bancaire pour le rapatriement du salarié
- Garantie de prise en charge médicale
- Engagement de formation du personnel local

Droits et obligations du travailleur étranger

Droits garantis

Le travailleur étranger en situation régulière bénéficie :

- **Égalité de traitement** avec les travailleurs nationaux
- **Protection sociale** : affiliation obligatoire à la CNSS
- **Droit syndical** : adhésion aux organisations professionnelles
- **Formation professionnelle** : accès aux programmes de développement des compétences

Obligations principales

1. Respect de la législation burkinabé
2. Maintien de la validité des titres de séjour et de travail
3. Déclaration des changements d'employeur
4. Contribution au développement des compétences locales

Sanctions et contrôles

Infractions et pénalités

Le Code du travail prévoit des sanctions pour :

- **Emploi d'étrangers sans autorisation** : amende et fermeture temporaire possible

- **Non-respect des quotas** : sanctions administratives
- **Fausse déclaration** : retrait des autorisations
- **Non-paiement des cotisations** : majoration et poursuites

Organismes de contrôle

Plusieurs institutions assurent le suivi :

- **Inspection du travail** : contrôle des conditions d'emploi
- **Police des étrangers** : vérification des titres de séjour
- **ANPE** : suivi des autorisations de travail
- **CNSS** : contrôle des cotisations sociales

Renouvellement et cessation d'activité

Les autorisations de travail sont généralement délivrées pour une durée déterminée et doivent être renouvelées avant expiration. La procédure de renouvellement suit les mêmes étapes que la demande initiale, avec des délais réduits pour les dossiers conformes.

En cas de cessation d'activité, l'employeur doit notifier les autorités compétentes et respecter les obligations de rapatriement le cas échéant.

Panorama économique du Burkina Faso : secteurs clés et croissance

Vue d'ensemble de l'économie burkinabè

Le Burkina Faso, membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la CEDEAO, présente une économie en transition basée traditionnellement sur l'agriculture et l'élevage, mais qui s'appuie désormais fortement sur le secteur minier. Avec une monnaie stable, le franc CFA (XOF), le pays bénéficie d'un cadre monétaire unifié qui facilite les échanges régionaux.

Le PIB nominal du Burkina Faso s'élevait à environ 18,9 milliards de dollars US en 2022 (à vérifier), plaçant le pays parmi les économies de taille moyenne de la sous-région ouest-africaine. Le PIB par habitant reste cependant modeste, reflétant les défis de développement que doit encore relever le pays.

Croissance économique et tendances récentes

Performance de croissance

L'économie burkinabè a connu des fluctuations importantes ces dernières années :

- Croissance moyenne de 5-6% avant 2016
- Ralentissement lié aux défis sécuritaires depuis 2017
- Impact de la pandémie COVID-19 en 2020-2021
- Reprise progressive mais fragile depuis 2022

Facteurs influençant la croissance

Plusieurs éléments déterminent la trajectoire économique du pays :

1. **Situation sécuritaire** : Les défis dans les régions nord et est impactent directement l'activité économique
2. **Conditions climatiques** : Les variations pluviométriques affectent significativement l'agriculture
3. **Prix des matières premières** : L'or et le coton restent vulnérables aux fluctuations internationales
4. **Politiques gouvernementales** : Le Plan national de développement économique et social (PNDES) structure la stratégie de croissance

Secteurs dominants de l'économie

Secteur minier : moteur de croissance

Le secteur minier est devenu le principal pilier de l'économie burkinabè, contribuant à environ 15-20% du PIB (à vérifier) :

- **Or** : Premier produit d'exportation, avec des mines industrielles dans plusieurs régions
 - Mine d'Essakane (région du Sahel)
 - Mine de Mana (région des Hauts-Bassins)
 - Mine de Karma (région du Nord)
- **Zinc et manganèse** : Potentiel en développement
- **Orpaillage traditionnel** : Activité importante pour l'emploi rural

Le Code minier, révisé par la Loi n° 036-2015/CNT (à vérifier), encadre cette activité stratégique et définit les conditions d'exploitation et de partage des revenus miniers.

Agriculture et élevage : socle traditionnel

L'agriculture occupe environ 80% de la population active et contribue à environ 20-25% du PIB :

- **Cultures vivrières** :
 - Mil, sorgho et maïs (céréales de base)
 - Riz dans les zones irriguées
 - Tubercules (igname, patate douce)
- **Cultures de rente** :
 - Coton : deuxième produit d'exportation après l'or
 - Sésame et karité en développement
 - Fruits et légumes pour les marchés urbains et d'exportation
- **Élevage** : Bovins, ovins, caprins et volaille représentent un secteur important

Secteur des services : en expansion

Le secteur tertiaire contribue à environ 40-45% du PIB et comprend :

- **Services financiers** : Banques, institutions de microfinance, assurances
- **Télécommunications** : Secteur dynamique avec la téléphonie mobile et internet
- **Transport et logistique** : Position stratégique de hub régional
- **Commerce** : Formel et informel, avec des liens importants vers les pays côtiers
- **Administration publique** : Employeur important dans l'économie formelle

Industrie manufacturière : potentiel à développer

Le secteur industriel reste limité mais présente des opportunités :

- Transformation agroalimentaire (coton, fruits, céréales)
- Industrie textile naissante
- Matériaux de construction
- Artisanat et petites industries

Structure des échanges extérieurs

Principales exportations

1. **Or** : Plus de 70% des exportations (à vérifier)
2. **Coton** : Produit agricole d'exportation principal
3. **Animaux sur pied** : Vers les pays côtiers de la CEDEAO
4. **Sésame et karité** : Produits émergents

Principales importations

- Produits pétroliers et énergétiques
- Machines et équipements
- Produits alimentaires
- Produits pharmaceutiques et chimiques

Défis économiques actuels

Défis structurels

- **Diversification économique** : Réduire la dépendance aux matières premières
- **Accès à l'énergie** : Développer l'approvisionnement électrique
- **Infrastructure** : Améliorer les routes, télécommunications et services
- **Éducation et formation** : Adapter les compétences aux besoins économiques

Défis conjoncturels

- Situation sécuritaire affectant certaines zones productives
- Changement climatique impactant l'agriculture
- Fluctuations des prix internationaux des matières premières

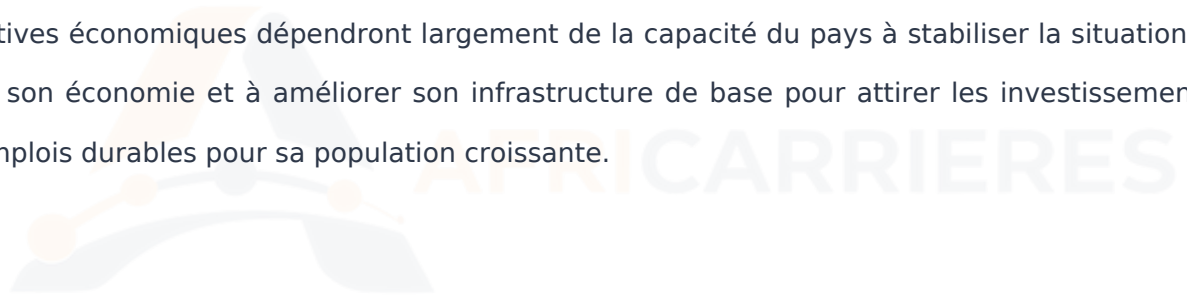
- Pression démographique et urbanisation rapide

Opportunités et perspectives

Le Burkina Faso dispose de plusieurs atouts pour son développement économique :

- **Position géographique** : Hub naturel entre les pays côtiers et sahéliens
- **Ressources minières** : Potentiel encore largement inexploité
- **Population jeune** : Démographie dynamique et force de travail croissante
- **Intégration régionale** : Appartenance à la CEDEAO et à l'UEMOA
- **Potentiel agricole** : Terres cultivables et ressources en eau à valoriser

Les perspectives économiques dépendront largement de la capacité du pays à stabiliser la situation sécuritaire, à diversifier son économie et à améliorer son infrastructure de base pour attirer les investissements privés et créer des emplois durables pour sa population croissante.



Système éducatif du Burkina Faso : Guide complet 2024

Organisation générale du système éducatif burkinabé

Le système éducatif du Burkina Faso est régi par la **Loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007** portant loi d'orientation de l'éducation. Il s'articule autour de trois niveaux principaux :

- L'enseignement de base (primaire et post-primaire)
- L'enseignement secondaire
- L'enseignement supérieur

Le taux brut de scolarisation au primaire était de **79,5% en 2020** selon les données du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Enseignement de base et secondaire

Enseignement primaire

L'enseignement primaire dure **6 ans** et s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. Il se compose de trois cycles :

1. Cours préparatoire (CP1 et CP2)
2. Cours élémentaire (CE1 et CE2)
3. Cours moyen (CM1 et CM2)

L'enseignement est sanctionné par le **Certificat d'Études Primaires (CEP)**.

Enseignement post-primaire

D'une durée de **4 ans**, il comprend :

- Premier cycle (6ème à 3ème) sanctionné par le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC)
- Second cycle (2nde à Terminale) sanctionné par le Baccalauréat

Le taux de réussite au baccalauréat session 2023 était de **34,12%** selon les statistiques officielles.

Enseignement supérieur

Universités publiques

Le Burkina Faso compte **4 universités publiques** principales :

- **Université Joseph Ki-Zerbo (ex-Université de Ouagadougou)** : Fondée en 1974, elle accueille environ 60 000 étudiants
- **Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso** : Créée en 1995, spécialisée en sciences techniques
- **Université de Fada N'Gourma** : Ouverte en 2005, axée sur les sciences appliquées
- **Université de Dédougou** : La plus récente, inaugurée en 2012

Universités et instituts privés

Le secteur privé compte plus de **150 établissements d'enseignement supérieur** agréés, notamment :

- Université Aube Nouvelle
- Institut Supérieur de Commerce (ISC)
- École Supérieure d'Informatique (ESI)
- Institut Africain de Management (IAM)

Grands établissements spécialisés

- **École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)** : Formation des cadres de l'administration
- **École Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**
- **École Inter-États d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER)**
- **Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)**

Formation technique et professionnelle

Structure institutionnelle

L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) relèvent du **Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes** depuis la réorganisation gouvernementale de 2021.

Filières de formation technique

Les formations techniques s'organisent en trois niveaux :

1. **Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)** : 2 ans après le CM2
2. **Brevet d'Études Professionnelles (BEP)** : 3 ans après la 3ème
3. **Baccalauréat Technique** : 3 ans après la 3ème

Secteurs de formation prioritaires

- Agriculture et élevage
- Mines et géologie
- Bâtiments et travaux publics
- Mécanique automobile
- Électricité et électronique
- Informatique et nouvelles technologies
- Artisanat et métiers traditionnels

Centres de formation professionnelle

Le pays dispose de plus de **200 centres de formation professionnelle** répartis sur l'ensemble du territoire, incluant :

- Les Centres de Formation Professionnelle et Technique (CFPT)
- Les Centres de Formation en Développement Rural (CFDR)
- Les Centres Sectoriels de Formation Professionnelle

Défis et réformes du système éducatif

Principaux défis

- **Accès à l'éducation** : Disparités entre zones urbaines et rurales
- **Qualité de l'enseignement** : Manque d'enseignants qualifiés et d'infrastructures
- **Financement** : Budget éducation représentait *à vérifier*% du PIB en 2023
- **Insertion professionnelle** : Inadéquation formation-emploi

Réformes en cours

Le **Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) 2012-2021** a été remplacé par le nouveau plan sectoriel éducation *à vérifier les dates exactes*.

Les axes prioritaires incluent :

- Amélioration de la qualité des apprentissages
- Renforcement de la formation technique et professionnelle
- Promotion des langues nationales dans l'enseignement
- Développement de l'enseignement supérieur

Formations clés pour l'emploi

Secteurs porteurs d'emploi

Selon l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), les secteurs les plus demandeurs sont :

1. **Agriculture modernisée et agro-industrie**
2. **Mines et ressources minérales**
3. **Technologies de l'information**
4. **Énergies renouvelables**
5. **Santé et services sociaux**

Certifications professionnelles reconnues

- Certificats délivrés par l'Office National de la Formation Professionnelle (ONAFOP)
- Diplômes des écoles consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Certifications sectorielles (mines, agriculture, etc.)

Le système éducatif burkinabé, malgré ses défis, offre des opportunités diversifiées de formation adaptées aux besoins du marché de l'emploi régional et national.

Coût de la vie et pouvoir d'achat au Burkina Faso en 2024

Vue d'ensemble du coût de la vie au Burkina Faso

Le Burkina Faso présente un coût de la vie relativement modéré comparé aux standards internationaux, mais qui reste élevé par rapport au pouvoir d'achat local. La monnaie nationale, le franc CFA (XOF), est indexée sur l'euro avec un taux de change fixe de 1 euro = 655,957 francs CFA.

Selon les données du ministère de l'Économie et des Finances, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est fixé à **30 684 francs CFA par mois** depuis 2018, soit environ 47 euros. Ce montant reste largement insuffisant pour couvrir les besoins de base d'une famille.

Coût du logement

Location d'appartements à Ouagadougou

Dans la capitale, les prix de location varient considérablement selon les quartiers :

- **Appartement 1 pièce (centre-ville)** : 50 000 à 120 000 XOF/mois
- **Appartement 2 pièces (centre-ville)** : 80 000 à 200 000 XOF/mois
- **Appartement 3 pièces (centre-ville)** : 150 000 à 350 000 XOF/mois
- **Villa 4 pièces (quartiers résidentiels)** : 300 000 à 800 000 XOF/mois

Location en périphérie et autres villes

- **Appartement 2 pièces (périphérie Ouagadougou)** : 40 000 à 100 000 XOF/mois
- **Appartement 2 pièces (Bobo-Dioulasso)** : 35 000 à 80 000 XOF/mois
- **Appartement 2 pièces (autres villes)** : 25 000 à 60 000 XOF/mois

Frais annexes du logement

- **Électricité (SONABEL)** : 3 000 à 15 000 XOF/mois selon consommation
- **Eau (ONEA)** : 2 000 à 8 000 XOF/mois
- **Internet ADSL** : 25 000 à 45 000 XOF/mois
- **Gaz domestique (bouteille 6kg)** : 4 500 à 5 000 XOF

Transport et mobilité

Transport public

Le transport public au Burkina Faso est principalement assuré par des taxis, bus privés et motos-taxis :

- **Taxi urbain (course courte)** : 500 à 1 000 XOF
- **Taxi urbain (course longue)** : 1 500 à 3 000 XOF
- **Bus SOTRACO (Ouagadougou)** : 200 XOF le trajet
- **Moto-taxi (caboucabou)** : 200 à 500 XOF selon distance

Transport privé

- **Essence (litre)** : 650 à 700 XOF (à vérifier selon cours mondial)
- **Gasoil (litre)** : 600 à 650 XOF
- **Assurance automobile annuelle** : 80 000 à 200 000 XOF
- **Contrôle technique** : 15 000 à 25 000 XOF

Transport interurbain

- **Ouagadougou - Bobo-Dioulasso (bus)** : 3 500 à 5 000 XOF
- **Ouagadougou - Koudougou** : 1 500 à 2 500 XOF
- **Transport vers pays limitrophes** : 15 000 à 35 000 XOF selon destination

Alimentation et produits de première nécessité

Produits de base

Les prix des denrées alimentaires fluctuent selon les saisons et la production locale :

- **Riz (kg)** : 400 à 600 XOF
- **Mil/Sorgho (kg)** : 200 à 350 XOF
- **Maïs (kg)** : 180 à 300 XOF
- **Farine de blé (kg)** : 450 à 600 XOF
- **Huile végétale (litre)** : 800 à 1 200 XOF
- **Sucre (kg)** : 600 à 800 XOF

Protéines

- **Viande de bœuf (kg)** : 2 500 à 3 500 XOF

- **Viande de mouton (kg)** : 2 800 à 4 000 XOF
- **Poulet (kg)** : 1 800 à 2 500 XOF
- **Poisson frais (kg)** : 1 500 à 3 000 XOF
- **Œufs (douzaine)** : 800 à 1 200 XOF
- **Lait en poudre (boîte 400g)** : 2 000 à 2 500 XOF

Fruits et légumes

- **Tomates (kg)** : 200 à 800 XOF (très saisonnier)
- **Oignons (kg)** : 300 à 600 XOF
- **Pommes de terre (kg)** : 400 à 700 XOF
- **Bananes (kg)** : 400 à 600 XOF
- **Mangues (kg)** : 200 à 500 XOF selon saison
- **Oranges (kg)** : 300 à 500 XOF

Autres postes de dépenses

Santé

- **Consultation médicale publique** : 1 000 à 3 000 XOF
- **Consultation privée** : 5 000 à 15 000 XOF
- **Hospitalisation publique (jour)** : 2 000 à 5 000 XOF
- **Médicaments génériques** : Variables selon pathologie

Éducation

- **École primaire publique** : Gratuite (frais annexes : 5 000 à 15 000 XOF/an)
- **École primaire privée** : 50 000 à 200 000 XOF/an
- **Collège/Lycée public** : 10 000 à 25 000 XOF/an
- **Collège/Lycée privé** : 100 000 à 400 000 XOF/an

Loisirs et services

- **Coiffure homme** : 500 à 2 000 XOF
- **Coiffure femme** : 1 000 à 5 000 XOF
- **Cinéma** : 2 000 à 3 500 XOF
- **Restauration populaire** : 500 à 1 500 XOF

- **Restaurant moyen de gamme** : 2 000 à 8 000 XOF

Analyse du pouvoir d'achat

Avec un SMIG de 30 684 XOF, le pouvoir d'achat reste très limité. Une famille type doit consacrer :

- **50 à 70%** du budget à l'alimentation
- **20 à 30%** au logement
- **10 à 15%** au transport
- **5 à 10%** aux autres postes (santé, éducation, loisirs)

Le salaire médian dans le secteur formel se situe entre 80 000 et 150 000 XOF selon les secteurs d'activité. Cependant, plus de 80% de la population active évolue dans le secteur informel avec des revenus très variables.

Note : Ces données sont indicatives et peuvent varier selon les sources et les périodes. Il est recommandé de vérifier les prix actuels auprès des fournisseurs locaux.

Diaspora burkinabè : travailler à distance ou rentrer au pays

La diaspora burkinabè : état des lieux et opportunités

Le Burkina Faso compte une importante diaspora estimée à plus de 3 millions de personnes, principalement installée en Côte d'Ivoire (environ 2,5 millions), au Ghana, en Europe et en Amérique du Nord. Cette communauté représente un potentiel économique considérable pour le développement du pays, avec des transferts de fonds qui atteignent environ 400 milliards de FCFA par an selon la Banque mondiale.

Travailler à distance pour le Burkina Faso

Cadre juridique du travail à distance

Le Code du travail burkinabè (Loi n° 028-2008/AN) ne réglemente pas spécifiquement le télétravail, mais les contrats de travail classiques peuvent s'appliquer. Les principales considérations incluent :

- Déclaration obligatoire auprès de la CNSS pour les employés résidents
- Respect de la législation fiscale burkinabè pour les revenus générés
- Application du droit du pays de résidence pour les aspects sociaux

Secteurs porteurs pour le travail à distance

Plusieurs domaines offrent des opportunités de travail à distance vers le Burkina Faso :

1. **Technologies de l'information** : développement web, maintenance système, formation digitale
2. **Conseil et expertise** : audit, gestion de projet, conseil en développement
3. **Éducation et formation** : enseignement en ligne, élaboration de curricula
4. **Traduction et communication** : services linguistiques français-langues locales

Défis techniques et solutions

La connectivité internet au Burkina Faso s'améliore progressivement avec :

- Taux de pénétration internet : environ 22% en 2023
- Développement de la fibre optique dans les principales villes
- Coût de connexion encore élevé : à vérifier pour les tarifs actuels

Investir depuis l'étranger

Dispositifs d'encouragement aux investissements

Le gouvernement burkinabè a mis en place plusieurs mécanismes pour attirer les investissements de la diaspora :

- **Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)** : guichet unique pour les formalités de création d'entreprise
- **Code des investissements (Loi n° 010-2018/AN)** : avantages fiscaux selon les secteurs prioritaires
- **Agence de Promotion des Investissements du Burkina (APIB)** : accompagnement des investisseurs

Secteurs d'investissement prioritaires

Les domaines privilégiés par les politiques publiques incluent :

1. **Agriculture et agro-industrie** : transformation des produits locaux, mécanisation
2. **Mines et carrières** : exploitation artisanale, transformation locale
3. **Énergie renouvelable** : solaire, éolien, biomasse
4. **Technologies de l'information** : start-ups, incubateurs, formation
5. **Tourisme** : hôtellerie, écotourisme, artisanat

Procédures d'investissement

Les étapes clés pour investir depuis l'étranger :

- Dépôt du dossier auprès de l'APIB ou de la MEBF
- Obtention du certificat de conformité (délai : 72 heures à vérifier)
- Ouverture d'un compte bancaire (capital minimum selon le statut juridique)
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)

Programmes de retour et réintégration

Initiatives gouvernementales

Le Burkina Faso a développé plusieurs programmes pour faciliter le retour de sa diaspora :

- **Programme National de Volontariat au Burkina (PNVB)** : missions de volontariat pour les compétences de la diaspora
- **Fonds d'Appui aux Initiatives des Burkinabè de l'Extérieur** : financement de projets de développement

- **Programme TOKTEN-Burkina** : missions courtes d'expertise (à vérifier si toujours actif)

Accompagnement à la réintégration professionnelle

Les structures d'appui incluent :

1. **Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)** : placement et orientation professionnelle
2. **Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI)** : microcrédit et formation entrepreneuriale
3. **Incubateurs et pépinières d'entreprises** : accompagnement des porteurs de projets

Aspects pratiques du retour

Formalités administratives

Pour les Burkinabè souhaitant rentrer définitivement :

- Mise à jour des documents d'identité auprès des consulats
- Transfert des biens personnels avec exonération douanière (conditions à vérifier)
- Inscription aux régimes de sécurité sociale locaux
- Reconnaissance des diplômes étrangers par le Ministère de l'Enseignement Supérieur

Considérations fiscales

Le système fiscal burkinabè prévoit :

- Impôt sur les revenus (barème progressif de 0% à 27,5%)
- TVA standard à 18%
- Conventions de non-double imposition avec plusieurs pays (France, Canada, etc.)

Défis et recommandations

Principales difficultés

Les membres de la diaspora font face à plusieurs obstacles :

- Instabilité sécuritaire dans certaines régions
- Bureaucratie administrative parfois lourde
- Accès limité au financement bancaire
- Infrastructure de télécommunications en développement

Conseils pour réussir son projet

1. **Préparation en amont** : étude de marché, réseau professionnel local

2. **Partenariats locaux** : collaboration avec des structures établies
3. **Formation continue** : adaptation aux spécificités du marché burkinabè
4. **Diversification** : ne pas dépendre d'un seul secteur ou client

La diaspora burkinabè dispose aujourd'hui de multiples opportunités pour contribuer au développement de son pays d'origine, que ce soit à distance ou par un retour physique. Le succès de ces initiatives dépend largement d'une préparation minutieuse et d'une bonne compréhension de l'environnement économique et réglementaire local.



Villes principales et bassins d'emploi au Burkina Faso

Ouagadougou : Le principal bassin d'emploi

Ouagadougou, la capitale politique et économique du Burkina Faso, concentre environ **2,4 millions d'habitants** dans son agglomération et représente le premier bassin d'emploi du pays. La ville génère près de **40% du PIB national** et abrite la majorité des sièges sociaux des entreprises.

Secteurs porteurs à Ouagadougou

- **Administration publique** : Ministères, institutions nationales, ambassades
- **Services financiers** : Banques (Coris Bank, Ecobank, UBA), assurances, microfinance
- **Télécommunications** : Orange Burkina, Telecel Faso, Moov Africa
- **Commerce et distribution** : Grandes surfaces, import-export
- **Industrie textile** : Filature du Sahel, Société Burkinabè de Filature et de Tissage
- **Secteur minier** : Sièges sociaux des compagnies minières

Zones industrielles et d'activités

- Zone industrielle de Kossodo
- Zone industrielle de Ouaga 2000
- Zone franche industrielle de Ouagadougou

Bobo-Dioulasso : Capitale économique de l'Ouest

Deuxième ville du pays avec environ **900 000 habitants**, Bobo-Dioulasso constitue un carrefour commercial majeur vers la Côte d'Ivoire et le Mali. Elle est considérée comme la capitale économique de l'ouest du Burkina Faso.

Spécificités économiques de Bobo-Dioulasso

- **Agro-industrie** : Transformation du coton, huileries (SOFIB, SN-SOSUCO)
- **Brasserie** : Brakina (Castel Group)
- **Transport et logistique** : Position stratégique sur l'axe Abidjan-Bamako
- **Commerce transfrontalier** : Échanges avec la Côte d'Ivoire et le Mali

- **Artisanat** : Textile traditionnel, maroquinerie

Infrastructures d'emploi

- Aéroport international de Bobo-Dioulasso
- Gare ferroviaire (liaison avec Abidjan)
- Zone industrielle de Bobo-Dioulasso
- Université Nazi Boni

Koudougou : Pôle textile et éducatif

Troisième ville du Burkina Faso avec environ **160 000 habitants**, Koudougou est reconnue pour son industrie textile et ses établissements d'enseignement supérieur.

Secteurs d'emploi à Koudougou

- **Textile** : Filature et tissage, teinturerie
- **Éducation** : Université de Koudougou, École Normale Supérieure
- **Agriculture** : Transformation des produits agricoles
- **Artisanat** : Poterie, tissage traditionnel

Autres centres urbains d'emploi

Banfora (Région des Cascades)

Population : environ **120 000 habitants**

- **Sucrier de Banfora (SN-SOSUCO)** : Principal employeur industriel
- **Agro-industrie** : Transformation de fruits tropicaux
- **Tourisme** : Cascades de Karfiguéla, Dômes de Fabédougou
- **Agriculture** : Canne à sucre, mangues, bananes

Fada N'Gourma (Région de l'Est)

Population : environ **70 000 habitants**

- **Élevage** : Marchés à bétail importants
- **Commerce transfrontalier** : Échanges avec le Niger et le Bénin
- **Administration régionale**

Dori (Région du Sahel)

Population : environ **50 000 habitants**

- **Élevage pastoral** : Bovins, caprins, ovins
- **Commerce** : Marché de bétail régional
- **Projets de développement** : ONG et organisations internationales

Zones minières et bassins d'emploi

Le secteur minier, régi par le **Code minier de 2015** (Loi n°036-2015/CNT), a créé de nouveaux pôles d'emploi dans plusieurs régions.

Principales zones minières

1. **Essakane** (Région du Sahel) : Mine d'or exploitée par IAMGOLD
2. **Mana** (Région des Hauts-Bassins) : Mine d'or de Semafo
3. **Karma** (Région du Nord) : Mine d'or de Endeavour Mining
4. **Bissa** (Région du Centre-Nord) : Mine d'or de Nordgold
5. **Youga** (Région du Centre-Sud) : Mine d'or fermée, à vérifier le statut actuel

Impact sur l'emploi

- **Emplois directs** : Environ 10 000 emplois dans le secteur minier (à vérifier)
- **Emplois indirects** : Transport, restauration, services aux entreprises
- **Développement local** : Infrastructures routières, électrification

Défis et opportunités du marché de l'emploi

Principaux défis

- **Secteur informel dominant** : Plus de 90% des emplois selon l'INSD
- **Chômage des jeunes** : Taux particulièrement élevé en milieu urbain
- **Inadéquation formation-emploi** : Décalage entre compétences et besoins du marché
- **Instabilité sécuritaire** : Impact sur certaines régions depuis 2015

Opportunités émergentes

- **Économie numérique** : Développement des services digitaux
- **Énergies renouvelables** : Projets solaires (centrale de Zagtouli)
- **Agrobusiness** : Transformation locale des produits agricoles
- **Microfinance** : Expansion des services financiers décentralisés

Répartition sectorielle de l'emploi par région

Centre (Ouagadougou)

- Services : 45%
- Commerce : 25%
- Industrie : 20%
- Agriculture périurbaine : 10%

Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso)

- Commerce : 35%
- Agriculture/Agro-industrie : 30%
- Services : 25%
- Industrie : 10%

Note : Ces données sont indicatives et à vérifier auprès de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) pour les chiffres les plus récents.

Conclusion

Le marché de l'emploi burkinabè reste concentré sur les grands centres urbains, avec Ouagadougou comme pôle dominant. Le développement du secteur minier et l'émergence de nouveaux secteurs comme le numérique offrent des perspectives, malgré les défis structurels du pays. La mise en œuvre de la **Politique Nationale de l'Emploi (PNE)** vise à diversifier les opportunités d'emploi et à réduire les disparités régionales.

Écosystème startup et entrepreneuriat au Burkina Faso : guide 2024

L'écosystème entrepreneurial burkinabè en développement

Le Burkina Faso connaît un essor notable de son écosystème entrepreneurial, porté par une population jeune dynamique et des initiatives publiques et privées croissantes. Avec plus de 65% de la population âgée de moins de 25 ans, le pays dispose d'un vivier important d'entrepreneurs potentiels dans un contexte économique en mutation.

L'entrepreneuriat au Burkina Faso évolue dans un cadre réglementaire en amélioration, avec la création de la **Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)** qui centralise les démarches de création d'entreprises et réduit les délais à environ 48 heures pour les formalités administratives.

Cadre légal et réglementaire

Dispositifs juridiques de soutien

- **Loi n°022-2018/AN** portant promotion de l'entrepreneuriat au Burkina Faso
- Code des investissements révisé en 2018 offrant des avantages fiscaux
- Statut de l'auto-entrepreneur créé en 2020 pour simplifier l'entrepreneuriat informel
- Loi sur le commerce électronique adoptée en 2021

Avantages fiscaux pour les startups

- Exonération de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux pendant 3 ans
- Réduction de 50% des droits d'enregistrement
- TVA différée pour les équipements d'investissement
- Exonération des droits de douane sur les matériels techniques (à vérifier)

Incubateurs et structures d'accompagnement

Incubateurs et accélérateurs principaux

- **YALI (Young African Leaders Initiative)** - Programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs
- **Jokkolabs Ouagadougou** - Espace de coworking et d'innovation

- **Dream Up Ouagadougou** - Incubateur technologique
- **Centre d'Incubation et de Développement de l'Entrepreneuriat (CIDE)**
- **Impact Hub Ouagadougou** - Réseau mondial d'entrepreneurs sociaux

Programmes d'accompagnement sectoriels

- **AgriTech Challenge Burkina** - Spécialisé dans l'agritech
- **FinTech Incubator** - Technologies financières
- **Women in Tech Burkina** - Entrepreneuriat féminin technologique
- **Green Tech Accelerator** - Solutions environnementales (à vérifier)

Sources de financement disponibles

Financements publics

- **Fonds d'Appui au Secteur Privé (FASP)** - Prêts de 500 000 à 50 millions FCFA
- **Fonds National de Financement de l'Innovation (FONAFI)** - Créé en 2019
- **Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat (PAPE)**
- **Banque Agricole du Faso** - Financement des startups agritech

Institutions financières spécialisées

- **Société Financière Internationale (SFI)** - Investissements jusqu'à 2 milliards FCFA
- **Réseau des Institutions de Microfinance du Burkina (RIM-BF)**
- **Banque Atlantique Burkina Faso** - Produits dédiés aux startups
- **Coris Bank International** - Financement PME et startups

Investisseurs privés et fonds d'investissement

- **Sahel Capital Partners** - Focus agribusiness et cleantech
- **AfricInvest** - Présent au Burkina via des partenaires locaux
- **Business angels burkinabè** - Réseau en développement (à vérifier)
- **Fonds CAURIS Croissance** - Investissements en capital développement

Secteurs porteurs et opportunités

Agritech et agribusiness

Avec 80% de la population active dans l'agriculture, les technologies agricoles représentent un secteur clé :

- Solutions de mécanisation agricole adaptée
- Plateformes de commercialisation des produits agricoles
- Technologies d'irrigation et de conservation des sols
- Applications de conseil agricole et météorologique

Fintech et inclusion financière

Le taux de bancarisation étant de seulement 15% (à vérifier), les opportunités sont nombreuses :

- Solutions de paiement mobile (Orange Money, Moov Money déjà présents)
- Plateformes de crédit alternatif
- Assurance digitale
- Éducation financière numérique

Cleantech et énergies renouvelables

- Solutions solaires décentralisées
- Systèmes de gestion des déchets
- Technologies de purification de l'eau
- Biocarburants et biomasse

Edtech et formation professionnelle

- Plateformes d'apprentissage en ligne en langues locales
- Formation professionnelle digitale
- Solutions d'alphabétisation numérique
- Applications éducatives adaptées au contexte local

Défis et obstacles à l'entrepreneuriat

Défis infrastructurels

- **Connectivité internet** : Taux de pénétration d'environ 22% (à vérifier)
- **Énergie électrique** : Accès limité en zones rurales
- **Transport et logistique** : Infrastructure routière en développement

Défis financiers

- Accès limité au capital de démarrage
- Taux d'intérêt élevés (moyenne 12-15%)

- Garanties exigées par les banques traditionnelles
- Méconnaissance des mécanismes de financement innovants

Défis réglementaires et administratifs

- Complexité persistante de certaines procédures
- Harmonisation nécessaire avec les standards CEDEAO
- Protection de la propriété intellectuelle à renforcer

Initiatives gouvernementales et projets structurants

Stratégies nationales

- **Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2021-2025**
- **Stratégie Nationale de l'Économie Numérique** lancée en 2021
- **Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)**

Projets d'infrastructures numériques

- **Projet e-Burkina** - Développement de l'administration électronique
- **Smart Burkina 2025** - Vision numérique nationale
- **Parc Technologique de Ouagadougou** - En cours de développement

Recommandations pour les entrepreneurs

Étapes clés pour démarrer

1. Validation de l'idée d'entreprise auprès d'un incubateur local
2. Élaboration d'un business plan solide adapté au marché burkinabè
3. Enregistrement auprès de la MEBF pour les formalités légales
4. Recherche de financement adapté au stade de développement
5. Intégration dans l'écosystème entrepreneurial local

Conseils pratiques

- Privilégier les solutions adaptées aux réalités locales
- Développer des partenariats avec les acteurs établis
- Anticiper les défis logistiques et infrastructurels
- S'appuyer sur les réseaux communautaires existants

L'écosystème entrepreneurial burkinabè, bien qu'en développement, offre des opportunités réelles pour les entrepreneurs motivés, particulièrement dans les secteurs à fort impact social et économique adaptés aux besoins locaux.



Intégration régionale CEDEAO au Burkina Faso : emploi et mobilité

Le Burkina Faso dans l'espace CEDEAO

Membre fondateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) créée en 1975, le Burkina Faso bénéficie pleinement des accords de libre circulation des personnes et des biens. Cette intégration régionale a un impact significatif sur son marché du travail et les opportunités d'emploi pour ses citoyens.

Les protocoles de libre circulation et leurs applications

Le Protocole de libre circulation de 1979

Le **Protocole A/P.1/5/79** relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et d'établissement constitue le fondement juridique de la mobilité dans l'espace CEDEAO. Ce protocole permet aux citoyens burkinabè de :

- Circuler librement sans visa dans les 15 pays membres pour une durée de 90 jours
- S'établir et exercer une activité économique dans tout État membre
- Bénéficier du droit de résidence après établissement

La mise en œuvre progressive

L'application du protocole s'effectue en trois phases :

1. **Phase 1 (1980-1985)** : Abolition des visas d'entrée - complètement mise en œuvre
2. **Phase 2 (1986-1990)** : Droit de résidence - partiellement appliquée
3. **Phase 3 (depuis 1990)** : Droit d'établissement - en cours d'harmonisation

Impact sur le marché de l'emploi burkinabè

Migrations de main-d'œuvre traditionnelles

Le Burkina Faso présente historiquement un solde migratoire négatif au sein de la CEDEAO. Selon les données du ministère burkinabè des Affaires étrangères, environ **3 à 4 millions de Burkinabè** vivent dans les pays voisins, principalement :

- Côte d'Ivoire : 2,5 à 3 millions (estimation 2020)

- Ghana : 500 000 à 700 000 personnes
- Mali : 200 000 à 300 000 personnes
- Niger : 150 000 à 200 000 personnes

Secteurs d'emploi privilégiés

Les travailleurs burkinabè dans l'espace CEDEAO se concentrent dans :

- **Agriculture** : plantations de cacao, café, palmier à huile (Côte d'Ivoire, Ghana)
- **Mines** : orpaillage et exploitation minière (Ghana, Mali)
- **Commerce** : secteur informel transfrontalier
- **Services** : gardiennage, restauration, artisanat

Cadre juridique national d'application

Textes de transposition

Le Burkina Faso a adopté plusieurs textes pour intégrer les directives CEDEAO :

- **Loi n° 034-2017/AN** portant statut des réfugiés au Burkina Faso
- **Décret n° 2018-0484/PRES** portant conditions d'entrée et de séjour des étrangers (à vérifier)
- Code du travail burkinabè (Loi n° 028-2008/AN) intégrant les dispositions sur l'emploi des ressortissants CEDEAO

Procédures administratives

Pour les ressortissants CEDEAO souhaitant travailler au Burkina Faso :

1. **Entrée** : Carte d'identité ou passeport national suffisant
2. **Séjour de plus de 90 jours** : Demande de carte de séjour auprès de la Police nationale
3. **Exercice d'une activité** : Déclaration auprès de l'Office national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF)

Les accords sectoriels et leur impact

Reconnaissance mutuelle des qualifications

Le Burkina Faso participe aux initiatives de reconnaissance mutuelle :

- **Directive C/DIR.1/05/09** : Reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignement supérieur
- **Harmonisation des formations techniques** : à travers le Centre régional CEDEAO pour les énergies renouvelables (ECREEE)

- **Secteur minier** : Harmonisation des codes miniers dans le cadre de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA)

Facilitation des affaires

Les entreprises burkinabè bénéficient :

- Du **Tarif extérieur commun (TEC) CEDEAO** depuis 2015
- Des **procédures OHADA** pour la création d'entreprises
- Du **système de paiement SPV-CEDEAO** pour les transactions

Défis et obstacles persistants

Difficultés d'application

Malgré les accords, plusieurs obstacles demeurent :

- **Contrôles douaniers** : Tracasseries aux frontières malgré la libre circulation
- **Discrimination à l'emploi** : Préférences nationales dans certains secteurs
- **Reconnaissance des diplômes** : Lenteurs administratives dans la validation
- **Sécurité sociale** : Absence de portabilité entre les systèmes nationaux

Impact de la crise sécuritaire

Depuis 2015, la situation sécuritaire au Burkina Faso a modifié les flux migratoires :

- **Déplacements internes** : Plus de 1,4 million de personnes déplacées internes (HCR, 2022)
- **Réduction de l'émigration** : Fermeture de certaines zones frontalières
- **Arrivée de réfugiés** : Notamment du Mali (environ 25 000 personnes)

Opportunités et perspectives d'avenir

Initiatives en cours

Le Burkina Faso participe activement aux nouveaux projets CEDEAO :

- **Carte d'identité biométrique CEDEAO** : Déploiement prévu pour faciliter la circulation
- **Projet ECO** : Monnaie unique prévue pour remplacer le CFA (report à date indéterminée)
- **Marché commun de l'emploi** : Plateforme régionale d'offres d'emploi

Secteurs porteurs

Les domaines d'opportunité pour l'emploi transfrontalier incluent :

- **Énergies renouvelables** : Projets solaires régionaux
- **Agro-industrie** : Transformation des produits agricoles
- **Technologies numériques** : Services informatiques et télécommunications
- **Transport et logistique** : Corridors commerciaux vers les ports de la région

L'intégration régionale CEDEAO offre au Burkina Faso des opportunités significatives malgré les défis sécuritaires actuels. La pleine mise en œuvre des accords de libre circulation pourrait transformer davantage le marché de l'emploi régional et créer de nouvelles opportunités pour les travailleurs burkinabè.



Compétences numériques et économie digitale au Burkina Faso

Le marché technologique burkinabè en chiffres

Le Burkina Faso connaît une croissance notable de son secteur numérique, avec un taux de pénétration internet de **22% en 2023** selon l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes). Le pays compte plus de **4,8 millions d'abonnés mobile** et environ **1,5 million d'utilisateurs internet**.

Le gouvernement burkinabè a adopté la **Stratégie Nationale de Développement de l'Économie Numérique (SN-DEN) 2018-2027**, visant à faire du numérique un levier de transformation économique et sociale.

Principaux hubs numériques et incubateurs

Ouagadougou, capitale tech

- **Yam Pukri** : Premier incubateur d'entreprises technologiques du Burkina Faso, soutenant les startups locales
- **Burkina Technologies** : Hub technologique spécialisé dans l'accompagnement des projets innovants
- **Orange Digital Center** : Centre de formation et d'accompagnement numérique d'Orange Burkina
- **Jokkolabs Ouagadougou** : Espace de coworking et d'innovation collaborative

Initiatives gouvernementales

Le **Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques** pilote plusieurs programmes :

- Programme "**Burkina Numérique 2025**"
- Initiative "**1000 jeunes dans le numérique**"
- Projet de création de **technoparcs** dans les principales villes

Compétences numériques les plus recherchées

Développement informatique

1. **Développement web** : HTML, CSS, JavaScript, PHP, Python

2. **Développement mobile** : Android, iOS, Flutter, React Native
3. **Développement d'applications** : Java, C#, Node.js
4. **Bases de données** : MySQL, PostgreSQL, MongoDB

Marketing digital et e-commerce

- **SEO/SEA** et optimisation web
- **Community management** et gestion des réseaux sociaux
- **E-commerce** et solutions de paiement mobile
- **Analytics** et analyse de données

Secteurs émergents

- **Fintech** : Solutions de paiement mobile et inclusion financière
- **AgriTech** : Applications pour l'agriculture intelligente
- **EdTech** : Plateformes d'apprentissage en ligne
- **HealthTech** : Télémédecine et santé numérique

Formations et certifications disponibles

Établissements publics

- **Université Joseph Ki-Zerbo** : Licence et Master en Informatique
- **Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion (ISIG)**
- **École Supérieure d'Informatique (ESI)**
- **Institut des Sciences et Techniques (ISIG)**

Formations privées et centres spécialisés

- **IFRI (Institut de Formation et de Recherche en Informatique)**
- **Groupe ISFOP** : Formations en développement web et mobile
- **Centre de Formation Orange** : Certifications techniques
- **CENFOP** : Centre de formation professionnelle

Formations en ligne et certifications internationales

- Partenariats avec **Coursera** et **edX** via les universités locales
- Certifications **Microsoft Azure** et **AWS** (à vérifier pour la disponibilité locale)
- Programmes **Google Career Certificates** accessibles en ligne

- Formation **Cisco Networking Academy** disponible dans certains centres

Marché de l'emploi tech

Fourchettes salariales (en FCFA)

- **Développeur junior** : 180 000 - 300 000 FCFA/mois
- **Développeur senior** : 400 000 - 700 000 FCFA/mois
- **Chef de projet IT** : 500 000 - 900 000 FCFA/mois
- **Data Analyst** : 300 000 - 600 000 FCFA/mois
- **Community Manager** : 150 000 - 350 000 FCFA/mois

Principaux recruteurs

- **Orange Burkina Faso** : Opérateur télécom leader
- **Telecel Burkina** : Services de télécommunications
- **Coris Bank** : Digitalisation des services bancaires
- **UBA Burkina** : Solutions fintech
- **Startups locales** : WeFly Agri, Solarify, Medkart (à vérifier)

Défis et opportunités

Défis du secteur

- **Infrastructure** : Couverture réseau limitée dans les zones rurales
- **Formation** : Écart entre compétences disponibles et besoins du marché
- **Financement** : Accès limité au capital pour les startups
- **Réglementation** : Cadre juridique en développement pour l'économie numérique

Opportunités d'investissement

- **Solutions mobiles** : 85% des connexions internet se font via mobile
- **Agriculture digitale** : 80% de la population active dans l'agriculture
- **Services financiers numériques** : Taux de bancarisation de 18% seulement
- **E-gouvernement** : Digitalisation des services publics en cours

Ressources et contacts utiles

Organismes officiels

- **ARCEP Burkina Faso** : Régulation des télécoms
- **AGEPE** : Agence Générale pour l'Emploi (services numériques)
- **Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso**

Associations professionnelles

- **ABTIC** : Association Burkinabè des Technologies de l'Information
- **Réseau des Acteurs du Numérique du Burkina (RANB)** (à vérifier)

Le secteur numérique burkinabè présente un potentiel de croissance important, soutenu par les politiques gouvernementales et l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs tech. Les opportunités sont nombreuses pour les professionnels formés aux nouvelles technologies.

